



EDITORIAL :

Les jardiniers.

Celles et ceux qui ont consacré leur soirée du 28 à l'Assemblée générale extraordinaire du Coin de Terre, réservée à la révision des statuts, ont connu une soirée peu sereine.

En effet, elle fut particulièrement agitée, désagréable surtout, pour qui était venu accomplir ses obligations de membre de l'Association. La parole fut rapidement confisquée par des propriétaires très soucieux de leurs droits, mais beaucoup moins de l'intérêt général. Dans cette foire d'empoigne, les jardiniers furent superbement oubliés. Pourtant ils constituent à peu près la moitié de nos effectifs. Des voix se firent même entendre réclamant à cor et à cri la création de deux catégories de membres : les propriétaires et les jardiniers.

Les statuts peuvent être changés, certes, mais avant d'y procéder, il convient d'envisager les conséquences. Je dis et je répète que l'originalité, et même la spécificité du Coin de Terre, résident dans cette dualité jardiniers et propriétaires.

Au commencement étaient les jardiniers, telle est notre origine. Il n'est pas judicieux de couper les racines, les jardiniers le savent, les propriétaires ne sauraient l'ignorer.

C'est pourquoi les problèmes des uns sont ceux de tous. J'en veux pour preuve le projet de la Commune de Vernier visant à transformer nos jardins de Bel-Essert en espace vert.

Nos jardiniers se défendront, l'Association les soutiendra et tous les membres devront apporter leur appui. Ceci étant évidemment à charge de revanche le jour où les propriétaires auront besoin des jardiniers. Il se peut que certains aient des vues différentes ou d'autres motivations. Il serait hautement souhaitable alors qu'ils les disent ouvertement.

Le climat qui a régné à l'assemblée du 28 mai était mauvais, beaucoup l'ont ressenti et dit. Rien de positif ne peut se construire sur de telles bases. De plus, et je trouve cela particulièrement grave, les modérés, les satisfaits et les silencieux risquent de se lasser et de ne plus venir désormais aux assemblées, ne voulant pas être invectivés, agressés ou que sais-je.

Qui sème le vent récolte la tempête !

Les jardiniers, instruits des caprices du temps et des saisons, proches de la terre, connaissent les moyens de préparer les récoltes, sources de satisfaction profonde.

Les jardins familiaux fêtent ces jours-ci leur 75ème anniversaire. Le Coin de Terre s'associe à ces réjouissances et souhaite à tous les jardiniers de beaux et nombreux étés dans leur jardin.

Le Président de l'AGCT
Georges NYDEGGER

VOTRE COIN

75 ème anniversaire de la Fédération Genevoise des Jardins Familiaux

Chers amis du Coin de Terre.

Les 13 - 14 et 15 juin prochain, la Fédération genevoise des jardins familiaux, va fêter ses 75 ans d'existence. C'est en effet le 30 mars 1922 que notre organisation faîtière a vu le jour. Quelques années plus tard, elle collaborait étroitement à la naissance de votre association. Depuis 1922, les buts de notre Fédération n'ont pas changé. Défendre, rassembler et développer le jardin familial restent nos objectifs prioritaires. Aujourd'hui, la Fédération compte 24 groupements, dont 5 du Coin de Terre. Ce sont pas moins de 1950 familles qui occupent 56 ha de terrain répartis dans 15 communes de notre canton. Si nos jardins procurent une nourriture saine, ils sont également des lieux de convivialité, de repos et de détente en plein air. Ils offrent aux enfants un lieu d'apprentissage des rythmes naturels et du respect de l'environnement.

La Fédération vous convie à venir nous rejoindre sous la tente qui sera dressée sur la plaine de Plainpalais. Le vendredi 13 et le samedi 14, dès 17 heures, vous pourrez vous restaurer (jambon chaud, grillades, raclette), admirer notre exposition et danser toute la soirée avec un excellent orchestre (5 musiciens).

Amis du Coin de Terre, nous vous donnons rendez-vous sur la plaine pour souhaiter ensemble un joyeux anniversaire à la FGJF.

Nous vous remercions de votre amabilité et dans l'attente de vous rencontrer, recevez nos meilleures salutations.

Le Président de la FGJF
Georges BLANC

Lettre ouverte à nos lecteurs,

Je pensais consacrer ce journal uniquement aux jardins puisqu'ils fêtent cette année leur 75ème anniversaire. Mais après l'assemblée extraordinaire consacrée aux statuts qui s'est déroulée de façon houleuse, et c'est peu de le dire, je me sens obligée de donner mon point de vue. Je me suis consacrée deux ans à l'étude des nouveaux statuts, je fais partie depuis une année du comité de direction du Coin de Terre, ceci en plus d'un ménage, de trois enfants et d'un travail à 70 %.

Malheureusement il n'est résulté de cette assemblée que négations. Personne n'a émis une critique constructive. Personne n'a eu le courage de dire qu'il veut la fin du droit de réméré, et par là la fin du Coin de Terre. Personne non plus ne pense aux générations futures qui pourraient bénéficier de nos avantages.

Car des avantages nous en avons : une maison et un jardin que nous n'avons pas payé à un prix fort ou que nous avons reçus de nos parents, des avantages fiscaux, une aide financière en cas de besoin (Fonds de Zofingue), et cela nous allons le faire perdre à d'autres familles qui ne pourront jamais acquérir une maison.

Tout cela afin de pouvoir vendre notre maison au prix du marché avec un bénéfice substantiel.

Je pense que nous ferions mieux de nous atteler à la même tâche afin de faire perdurer un système, qui mérite quelques adaptations certes, mais qui a jusqu'à présent donné satisfaction à beaucoup.

Je terminerai en faisant remarquer que l'achat d'une maison au Coin de Terre est un choix avec tout ce que cela implique et non une obligation.

La rédactrice
Suzanne OTZ

NIOC a relevé pour ce mois la pensée suivante :

<< La fin justifie les moyens ! mais qu'est ce qui justifie la fin ? >>

A. Camus

LE COIN DES INFOS

Ventes immobilières de l'AGCT

Groupelement de Bel-Essert :
villa à M. et Mme Carmelo ARMELI, route de Meyrin 95B, 1219 Châtelaine.

Groupelement de Vernier-Village :
appartement de 3 pièces à Mme Cécile MAYER, route de Peney 49, 1214 Vernier.
appartement de 4 pièces à M. Stéfano CICORIA, route de Peney 45, 1214 Vernier.

Donations

Groupelement de L'Avenir :
villa à Mme Cécile DESPLAND-TORCHE, chemin des Buclines 31, 1253 Vandoeuvres, avec usufruit à M. et Mme Max TORCHE.

Groupelement La Châtelaine :
villa à M. Jean-Clément GOESSI, chemin Henri-de-Büren 11, 1219 Aïre, avec usufruit à M. et Mme Clément GOESSI.

Succession

Groupelement de Bel-Essert :
villa à l'Hoirie PAUTEX, Mme Marguerite PAUTEX, route de Meyrin 115, 1219 Châtelaine.

Le prochain Coin de Terre – Info paraîtra en octobre.

A bientôt ...

La rédaction